

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 15 FÉVRIER 2018

COMPTE-RENDU

Personnel communal

Laurence GAILLARD, secrétaire à l'accueil de la mairie, quittera son poste le 28 février. Elle sera remplacée par Mme Dominique PETITJEAN.

Commissions

➤ Aménagement

- Boulangerie : le planning des travaux est respecté. Une étude est en cours pour créer un accès au jardin depuis le logement. Un devis sera demandé.
- ALEC : les propositions faites pour les économies d'énergie sont reportées en 2019 car la CA3B va mettre en place une opération COCON qui donnera droit à des subventions.

➤ Info, scolaire

- Pôle médical : au 1^{er} mars, installation d'une réflexologue plantaire, Mme Véronique DEBLANDER ;
- Rythmes scolaires : la proposition d'horaires, 8h45/12h00 – 13h30/16h15, n'est pas acceptée par le service des transports scolaires du Conseil Départemental. Il est décidé de revenir aux horaires actuels, soit 9h00/12h00 – 13h30/16h30
- Rentrée scolaire 2018-2019 : le conseil est informé officiellement, par courrier adressé par Mme la Directrice Départementale de l'Inspection d'Académie, qu'une classe sera fermée.
- Un compte-rendu du conseil d'école est présenté.
- L'inauguration de l'école aura lieu le samedi 7 avril à 10h30.

➤ Voirie

- Assainissement : les travaux suivent leur cours.
- L'enrobé de la route départementale devrait se faire la 1^{ère} semaine de mai. Le coût restant à charge de la commune s'élèvera à environ 20 000 € HT.
- Le programme de voirie 2018 est présenté.
- Le conseil accepte un devis de l'entreprise CHANEL pour busages et fossés d'un montant de 6 809,75 € TTC.
- L'élagage des voies communales est terminé, le curage des fossés est en cours.

Divers

- Un compte-rendu de la conférence territoriale du 23 janvier à Malafretaz dont l'objet était les subventions attribuées aux associations communautaires est présenté.
- Le maire donne un compte-rendu de l'AG du fleurissement.

Le Maire,

